



# NAYEMONT LES FOSSES

*HAUTES - FOSSES*

*BASSES - FOSSES*

*DIJON*



*BROMPONT*

*VILLAGE*



Vue printanière  
du massif de l'Ormont

# Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux .....</i>	<i>4</i>
<i>Les racines du Pays .....</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village .....</i>	<i>8</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>16</i>
<i>Les écoles .....</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil .....</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

**Responsable de l'édition :** Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements **à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration** de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- **Reproduction des textes ou photos interdits sans l'autorisation du responsable de la publication** -

## Le mot du Maire



L'annonce de la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée vient de tomber. Il faut savoir que nous avons mis plusieurs années pour créer cette 6<sup>ème</sup> classe. C'est difficile à admettre dans un contexte de développement potentiel des deux communes associées. Nos moyens de contestation sont hélas faibles, car les faits sont là : une seule naissance en 2008 (rentrée 2011) et un nombre insuffisant de jeunes couples avec enfants venus s'installer dans les maisons à vendre sur Nayemont !

L'évolution de l'intercommunalité se trouve au cœur de l'actualité avec des conséquences que le législateur n'a pas appréhendées sur le terrain. J'aurai ultérieurement l'occasion de vous en informer, lorsque des stratégies se profileront. Une chose est sûre, je me défendrai pour n'admettre que ce qui sera supportable pour Nayemont, les enjeux financiers pouvant être importants. Et "l'intuitus personae" (la considération des personnes) reste ma motivation pour travailler à plusieurs et pour faire ce qu'une commune ne pourrait pas faire seule.

Un hiver peut-être pas comme les autres nous a mobilisés, l'enneigement certes était présent avec des soucis acceptables

d'approvisionnements en sel. Sur le sujet nous avons peut-être à réfléchir sur d'autres comportements plus adaptés à notre environnement, à notre mode de vie en moyenne montagne entre 300 et 500 mètres d'altitude. Et si on pensait sablage, et si on équipait mieux nos véhicules pour rouler sur la neige ? Comment cela se passait-t-il vers les années 50 et 60 avec plus de neige ? Nostalgie ou réalité environnementale ? C'est ensemble qu'il faudra trouver les réponses.

L'occupation hivernale du personnel communal a également été l'exploitation forestière dans la forêt communale de feuillus qui ne sont pas valorisés auprès des scieurs à l'occasion des ventes annuelles de bois. Ce sont plus de 100 stères de bois qui ont été réalisés, vendus en partie aux habitants (maxi 4,5 stères) et le reste conservé pour la chaudière communale.

Une autre opération de printemps nous a beaucoup préoccupé, elle a consisté à l'élagage et au dégagement des voiries communales. Nous avons minimisé au mieux le recours à la nacelle de 14 mètres de l'artisan électricien. Ce n'est pas simple d'exiger, de réclamer aux riverains d'entretenir leur propriété afin

de respecter le domaine public (la voirie, les lignes téléphoniques et électriques), surtout avec des moyens qu'ils n'ont pas. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un choix personnel dans la gestion de son habitat : si j'ai des arbres ou arbustes, j'en assume leur entretien et de ce fait je ne provoque aucune gêne à autrui. Si je ne peux pas faire, je sollicite l'intervention d'un professionnel. Je n'ai pas à compter sur la collectivité pour réaliser l'entretien qui m'incombe. La prise en charge de l'entretien des berges de la Fave par la Communauté de Communes illustre bien la carence des propriétaires à l'égard de la législation.

La nature nous rappelle qu'elle ne s'endort pas, elle vit, alors accompagnons-la au mieux.

Tout ceci reste dans l'intérêt collectif communal pour maintenir une qualité de vie, un environnement pérenne dans ce beau cadre rural. Je sais que je peux, avec toute l'équipe municipale et le personnel, compter sur votre civisme, et je vous en remercie.

Bonnes vacances estivales  
à toutes et à tous.

Patrice FÈVE

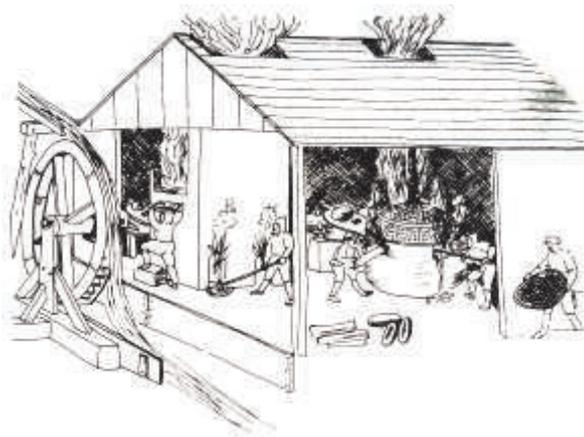
# Les racines du Pays

## - Chapitre 7 - Le moyen âge proto-industriel (suite)

### Les fonderies et les forges

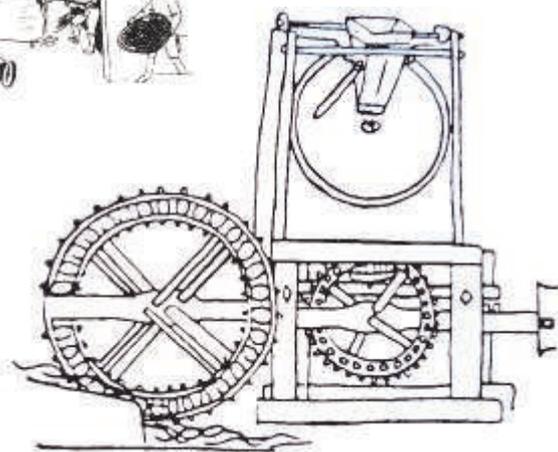
Dès le 12<sup>ème</sup> siècle, les techniques métallurgiques se perfectionnent. L'énergie hydraulique actionne le soufflet qui permet d'augmenter la température et le volume des fourneaux. On passe alors à une sorte de haut fourneau. On découvre la fonte. Deux inventions : le bocard qui écrase le minerai sous d'énormes pilons de bois qui s'activent alternativement, et le martinet qui remplace avantageusement le marteau du forgeron permettant d'utiliser de plus grandes quantités de métal et de forger des pièces plus volumineuses. Ces forges sont des moulins à fer. Forges fonderesses, à la fois forges et fonderies. Celle de Saint-Dié est exploitée en 1310.

Au 15<sup>ème</sup> siècle, les forgerons se multiplient et s'établissent dans les campagnes. Le développement de la classe bourgeoise entre le 13<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle élargit l'utilisation du fer et le port de bijoux. Le forgeron diversifie ses activités en maréchalleries, taillanderies, serrureries et ferronneries. Les outils aratoires en fer se répandent. Manipulateur de fer, capable d'alchimie, le forgeron conserve jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle un mystère original. On lui prête des talents de rebouteux, de dentiste, de guérisseur, voire de magicien.



Fonderie et affinage

Mécanisme d'un moulin,  
fin du 12<sup>ème</sup> siècle

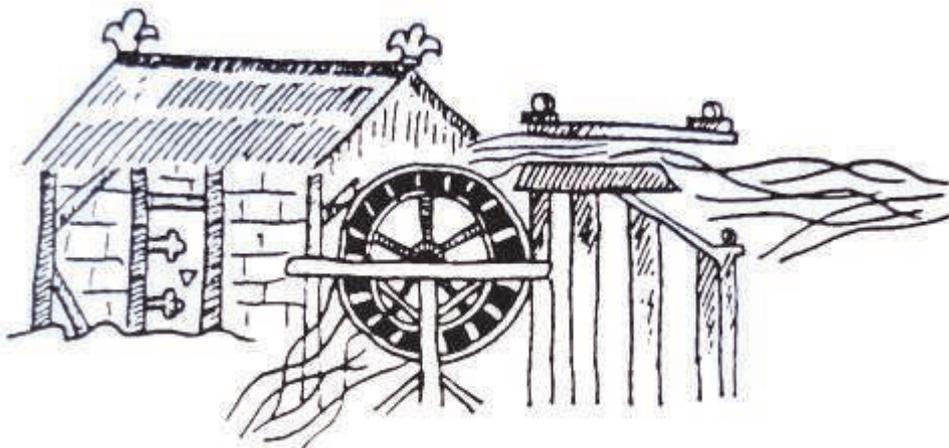


### Les moulins

Les bâtisseurs de cathédrale et les carriers utilisaient déjà des engins de levage comme "la cage à écureuils". La mécanisation progresse avec les machines à moudre, à piler, à battre ou à fouler. Le 15<sup>ème</sup> siècle connaît l'arbre à cames ; le 16<sup>ème</sup>, la bielle et la manivelle capables de transformer un mouvement rotatif en un va-et-vient rectiligne, les engrenages et les courroies de transmission.

Aux 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles, presque toutes les localités situées sur un cours d'eau possèdent leur moulin. La ville de

Saint-Dié en possédait cinq. En 1464, le Duc Jean autorise l'implantation d'un moulin à proximité du grand pont. En 1483, le 20 août, sur un pré proche des "mexes du breu" (jardins du breuil), Jean de la Bolle prouve leur polyvalence puisque le moulin qu'il déplace vers Grattain est conçu pour "piller des escorces de cordonnier" pour extraire le tan destiné au tannage des peaux par les cordonniers, ou pour "aguyser ferrements et taillans de mareschal". Et bien sûr la fabrication mécanisée de l'huile à base de faines était déjà en usage. Dans le Val de Galilée, les moulins de Sainte-Marguerite et de Remomeix sont attestés avant le 16<sup>ème</sup> siècle.



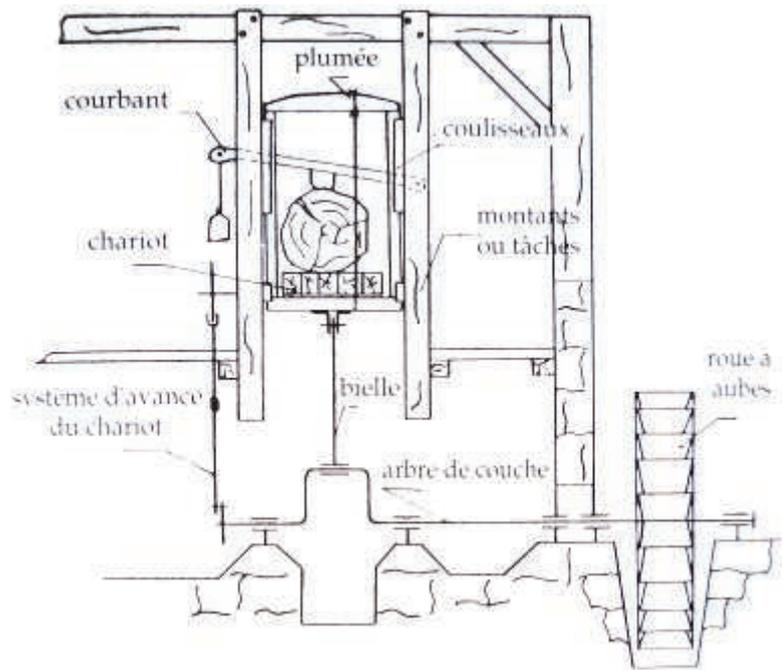
Moulin à roue en-dessous (vers 1338)

# Les racines du Pays

## Les scieries

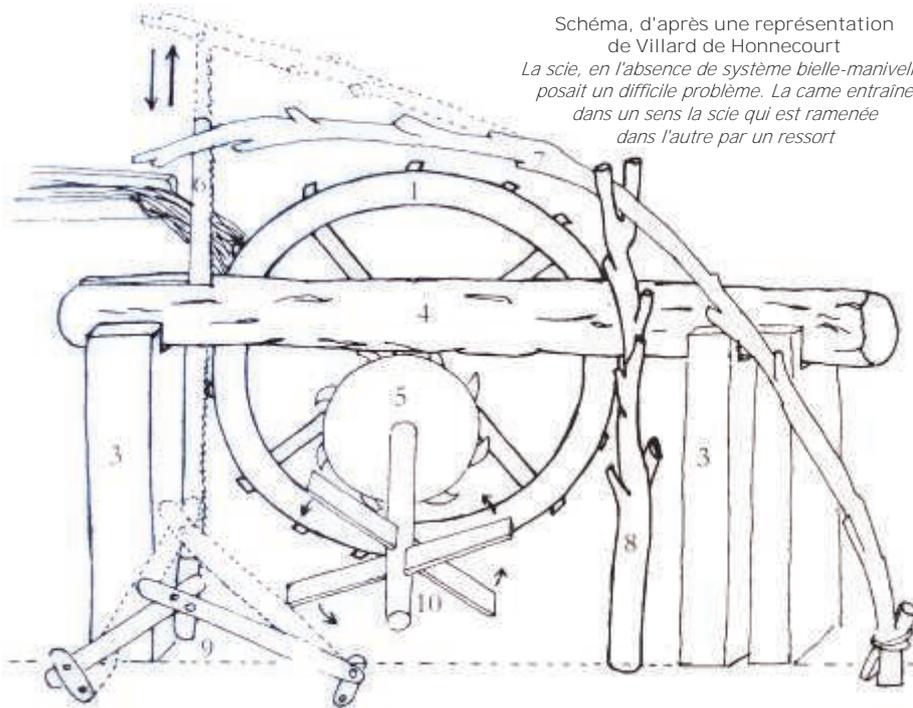
Elles sont construites le plus près possible des coupes de bois. Le sciage obligeait à **des aménagements complexes, l'énergie hydraulique avait besoin d'une retenue d'eau mais le flottage, moyen de transport choisi, impliquait des modifications.** Les scieries étaient louées. En 1575, la scie du "*prés de la seigne*" à Robache est louée pour un an seulement.

Le haut-fer, tel qu'on le voyait à la Hallière au dessus de Celles sur Plaine, **actionné à partir d'une roue à aubes avec des systèmes de courroies et de bielles, ne fût mis au point qu'au 18<sup>ème</sup> siècle.** Des rivières comme la Fave, la Meurthe et la Plaine étaient flottables.



La Hallière, scierie à haut-fer des Vosges

Schéma, d'après une représentation de Villard de Honnecourt  
*La scie, en l'absence de système bielle-manivelle, posait un difficile problème. La came entraîne dans un sens la scie qui est ramenée dans l'autre par un ressort*



- 1 Roue à aubes
- 2 Arrivée d'eau
- 3 Chassis (poutrage)
- 4 Tronc à scier
- 5 Roue dentée pour l'entraînement du tronc
- 6 Scie
- 7 Perche souple à effet de ressort
- 8 Fourche support de la perche
- 9 Système articulé fixé au bas de la scie
- 10 Roue à cames agissant sur le système articulé

Contramoulin, a été fait et édifié le moulin à papier (Papeterie de Saint Léonard). **L'industrie papetière explose du 15<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle.** Les vallées de la Meurthe et de la Mortagne fournissent l'eau pure, les chiffons et les ouvriers.

Comme les forges, les papelleries doivent se fournir en matière première. La collecte de chiffons est faite par des ramasseurs spécialisés qui trient "blanc et couleur". La distribution du papier se **faisait jusqu'à la vallée du Rhin dès le 16<sup>ème</sup> siècle.**

**Ainsi, l'industrie papetière nourrit le commerce régional et international.** Les Seigneurs propriétaires ne gèrent pas plus que pour les mines "*les scieries, les moulins, les fabriques de papier*". Ils les **admodient et laissent l'exploitation libre.** Des capitaux importants soutiennent les **investissements.** En bref, **l'entreprise libérale, le capitalisme, le commerce international, les progrès technologiques, tout cela s'affirme et faisant système nous immerge en pleine renaissance.**

## Les papelleries

Elles surgissent au 15<sup>ème</sup> siècle. Le papier inventé selon la tradition par Tsai Luon, fonctionnaire chinois du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, se répand en occident par les arabes. Il se fabrique dans les Vosges au 15<sup>ème</sup> siècle. La papellerie de Pajaille (Etival) apparaît en 1574.

En 1480, près de la Murte au lieu dit

*A suivre...*

# La vie du village

## Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses

### - Chapitre 5 -

#### Nos maisons d'école

Le 9 janvier 1843, le conseil municipal se réunit en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Baptiste LAMBLE, maire, afin de délibérer sur le projet de M. BRUYANT, architecte à Saint-Dié, pour la **construction d'une maison d'école pour la somme de 9 900 Francs au lieu dit "le haut de la fête"**.

Le 10 février 1843, le conseil se réunit de nouveau et trouve la somme trop importante à supporter par la commune. Il est alors décidé que certains travaux ne seront pas réalisés : la construction du clocher (442 francs), la grange et l'écurie (1 600 francs). Le nouveau montant s'éleva cette fois à 7 858 francs.

Le 4 septembre 1843, décision du lieu de construction. Ce sera le champ communal, lieu dit "au Couti", pour la recentrer auprès des habitations. La maison d'école sera érigée avec ses dépendances à l'exception du clocher.

Le 6 août 1844, élection d'un nouveau maire : M. Jean-Nicolas COLNE.

Le 9 août 1844, la décision est prise de **construire la maison d'école durant l'année 1845. Mais les fonds communaux étant au plus bas, il faudra prévoir des coupes de bois exceptionnelles pour le financement.**

Le 21 novembre 1844, nouvelle réunion, nouvel emplacement, au lieu dit "champ la chèvre". **Et finalement, l'emplacement définitif sera au lieu dit "les Goutys". La construction se fera durant l'année 1845 par le sieur QUIRIN, entrepreneur.**



Aux Goutys, emplacement de l'ancienne école aujourd'hui disparue

**La maison d'école sera occupée jusqu'en 1881. Il ne reste plus de traces de la construction. Mais ce sera l'objet de notre prochain chapitre...**

En 1879, la commune compte 614 habitants dont 85 élèves. Il faut penser à reconstruire une ou deux **maisons d'école. Les locaux sont trop petits et se trouvent très éloignés, que ce soit du centre ou des hameaux, environ un kilomètre, surtout en cas de mauvais temps et pendant les mois d'hiver.**

Les 16 juillet et 14 septembre 1879, le conseil municipal délibère pour la **construction de deux maisons d'école avec avis de l'inspecteur primaire** : une à Nayemont chef lieu avec mairie, et l'autre au hameau des Basses-Fosses, entre Hautes et Basses-Fosses. Le devis est présenté par M. GRIJOLOT, architecte à Saint-Dié, pour la somme totale de 39 670 francs et 45 centimes.



L'école des Basses-Fosses

# La vie du village

## Elagage

**D**ébut du mois de février, nous avons fait appel à Daniel GÉRARD, artisan électricien, équipé d'une nacelle pour nous aider à élaguer les arbres qui surplombaient nos **voiries communales, d'autres voies ont été dégagées** par nos employés communaux.

L'urgence était Chemin de la Chanelle : sans hésiter, un propriétaire nous a **autorisés à élaguer afin d'améliorer la sécurité**. Le Chemin des Trois Fontaines faisait aussi partie des priorités, la circulation y étant très dense. Des arbres morts ont été coupés Route de la Fave, Chemin de la Chênaie, Route de Saint-Dié et Chemin des Goutys, pour protéger les lignes électriques et téléphoniques. Cette démarche se **renouvellera l'an prochain, nous comptons** sur les riverains pour contribuer à cette opération. Les adjoints ont assuré la sécurité de la circulation.



Les opérations d'élagage, toujours très spectaculaires

## Travaux



Le parvis de la mairie dans sa configuration définitive et le blason au sol

**A**vec un peu de retard et de gêne pour la circulation aux heures **d'entrée et de sortie de classes, les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'allée de la mairie sont terminés**. Les dernières réalisations **viennent d'être finalisées** : le marquage au sol à la peinture, la pose de panneaux routiers, la pose de six lampadaires, la pose de bancs et de chasse roues sur le parvis, le nettoyage et le rejointoiement des escaliers extérieurs de la mairie, la pose de poteaux aux entrées de propriétés.

Encore merci aux riverains pour leur compréhension et les compliments reçus par les habitants de la commune pour cette réalisation. Le chantier est terminé, les deux adjoints ont pu prendre quelques **jours de RTT...**

# La vie du village

## Nos concitoyens à l'honneur

### Maud FERTIG



Maud FERTIG et sa chienne Buffy

Le 21 avril 2011 avait lieu, près de Metz, le championnat de Lorraine Agility.

L'Agility est une succession d'obstacles à franchir en un minimum de temps et si

possible sans faute par le chien guidé par son maître.

Pour Maud et Buffy, c'est le travail d'une année d'efforts qui est récompensé puisqu'elles clôturent leur saison, pour la deuxième fois consécutive, sur la plus haute marche du podium en catégorie Junior. Fin octobre 2011, elles se rendront à Damparis pour disputer le championnat de France des Jeunes.

Bonne chance à toutes les deux !

### Lucie BEY

Chaque année, le Conseil Général des Vosges honore les sportifs les plus méritants du département.

Lucie BEY, habitante de notre commune, figure parmi les lauréates du Mérite Sportif de 2011. Pratiquant le tennis, elle est Championne des Vosges et Championne de Lorraine. Un trophée lui a été remis lors d'une cérémonie, le vendredi 11 février dernier dans les locaux du Conseil Général.

Toutes nos félicitations !

### Pierre Jacquey



M. Pierre JACQUEY

Le 22 mai, à Saint Léonard, M. Pierre JACQUEY a reçu la médaille militaire en sa qualité d'Ancien d'Afrique du Nord. Toutes nos félicitations.

## 20 ans de bons et loyaux services

Ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné de récompenser et féliciter nos élus. Ce fut le cas en ce début d'année, lors des traditionnels vœux du Maire. Jean-Claude ANDRÉ, notre premier adjoint, a été chaleureusement remercié pour ses 20 années au service des Nayemontais et Nayemontaises. 20 années certes, mais uniquement avec deux maires :

Claude OHREL et Patrice FÈVE ! Et c'est à eux qu'est revenu le plaisir de décorer et de diplômer notre édile, au milieu d'un public venu nombreux.

Tous nos remerciements pour ces 20 années de bons et loyaux services, sans oublier Christine, son épouse, pour tout le temps consacré par Jean-Claude au détriment de leur vie privée.

## Nouveaux électeurs



La remise des cartes aux nouveaux jeunes électeurs, le 19 février 2011



Jean-Claude ANDRÉ, nouveau diplômé, entouré de Patrice FÈVE et Claude OHREL

# La vie du village

## L'eau au sein du Syndicat des Eaux de l'Ormont

### Quelle consommation d'eau ?

Le volume de l'eau sur terre est approximativement de 1 360 000 000 km<sup>3</sup> qu'on retrouve dans les océans, les glaciers, les eaux souterraines, sous forme d'eau douce dans les lacs, les mers intérieures et les fleuves, et sous forme de vapeur d'eau atmosphérique.

En France, l'activité humaine qui consomme le plus d'eau traitée est l'agriculture avec 68 % de la consommation, ensuite la consommation humaine avec 24 % et la production d'énergie avec 3 %.

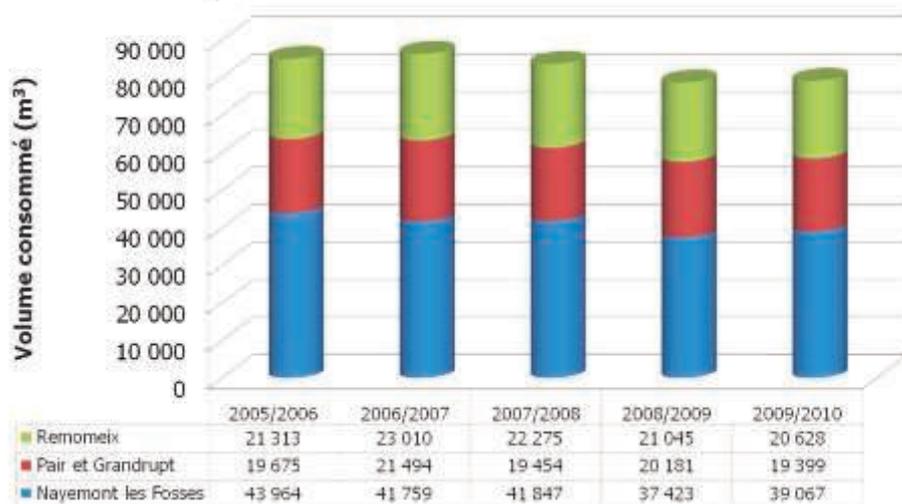
L'eau distribuée dans notre village est gérée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Ormont. Il a été créé en 1959 et regroupe les communes de Nayemont les Fosses, Pair et Grandrupt et Remomeix. Il a la charge de capter, traiter et distribuer l'eau dans les 3 communes.

Il existe 3 zones de captage : forêt communale de Nayemont avec 3 captages, forêt communale de Pair et Grandrupt avec 5 captages et forêt domaniale d'Ormont avec 11 captages. La capacité des réservoirs est de 200 m<sup>3</sup>

pour Nayemont les Fosses, 200 m<sup>3</sup> pour Pair et Grandrupt et 150 m<sup>3</sup> pour Remomeix.

La consommation annuelle des 3 communes en m<sup>3</sup> peut se résumer ainsi :

### Evolution de la consommation d'eau Syndicat des Eaux de l'Ormont



### La qualité de l'eau distribuée

La qualité de l'eau distribuée est basée sur les résultats d'analyses des eaux brutes et par 2 contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine et édités par l'Agence Régionale de Santé. Ces analyses font état de :

- ✓ Réseau de Nayemont les Fosses : l'eau distribuée s'est révélée de bonne qualité bactériologique en 2009. Cependant, l'eau est légèrement agressive après neutralisation.
- ✓ Réseau de Pair et Grandrupt : l'eau distribuée a présenté des problèmes ponctuels de qualité bactériologique en 2009. De plus, il s'agit d'une eau à l'équilibre calcocarbonique après neutralisation présentant une teneur en arsenic supérieure à la limite de

qualité. Les 3 sources de Pair et Grandrupt concernées par ce problème ont été abandonnées en 2010.

En 2010, le Syndicat des Eaux a mis en place une chloration automatique et un système de télégestion pour les réservoirs, avec une subvention du Conseil Général. De plus, des travaux devront être entrepris pour reconverter les stations de traitement d'eau potable utilisant du maërl. En effet, pour des raisons environnementales, la production du maërl est stoppée depuis avril 2011.

Le maërl est un substrat biogénique qui se forme le long des côtes de Bretagne et qui est constitué de débris d'algues marines riches en calcaire. Le maërl est utilisé en traitement de l'eau potable pour

la reminéralisation, la correction du PH et l'agressivité de l'eau. La hausse des demandes a conduit à l'interdiction totale de l'extraction du maërl. Il sera remplacé à terme par une roche provenant des Pyrénées.

Notre planète est la seule du système solaire à posséder de l'eau liquide, et notre pays, l'un des plus privilégiés du globe terrestre. Pourtant, exploitée sans mesure ni prudence, l'eau est de plus en plus polluée et la production d'eau potable de plus en plus complexe et coûteuse. L'eau est indispensable au maintien de la vie et nous devons agir en économisant l'eau, grâce à une bonne maîtrise de la consommation et en protégeant les écosystèmes des déséquilibres de tous ordres.

# La vie du village

## Nettoyage de printemps

**S**amedi 9 avril, toutes les associations s'étaient mobilisées pour le traditionnel nettoyage de printemps. Une trentaine d'adultes et une vingtaine d'enfants étaient au rendez-vous dès huit heures. On notait la présence des conseillers municipaux, des employés communaux, de l'agent

patrimonial de l'ONF, des membres du foyer rural et de l'association Elan, des chasseurs, des pêcheurs, des footballeurs, des pompiers, des anciens parachutistes, des enseignants et des parents d'élèves, heureux d'accompagner leurs enfants, et tous les bénévoles pour donner un petit coup de propre à la

commune qui, il est vrai, l'est régulièrement par les employés communaux. Ce fut une matinée plus que sympathique sous un soleil radieux, et à l'arrivée, un petit verre pour se désaltérer en toute convivialité a été offert par la municipalité.



Tout au long de la semaine précédente, des démonstrations de tri sélectif ont été faites dans les cours des écoles par M. le Maire et ses adjoints.

A l'année prochaine !

Des volontaires, de retour du nettoyage de printemps

## Grand prix de Nayemont les Fosses

**A**vec une journée particulièrement estivale en ce lundi de Pâques, de nombreux spectateurs sont venus encourager les concurrents. Cette année, ils étaient près de cent coureurs à prendre le départ, venus de Toul, de l'Oise, d'Alsace, de Moselle, du Thillot, d'Epinal, et bien sûr des environs de Saint-Dié avec les membres de la Jeune Étoile Cycliste Déodatienne et des Environs (JECDE). Michel BARBE, son président, s'est impliqué comme toujours avec la même passion dans l'organisation et les commentaires sur le circuit. Le parcours était très beau mais difficile, et il fallait parcourir deux à huit fois le circuit

suivant les catégories, soit pour certains 74 km. Après avoir publié les résultats, Michel BARBE a procédé à la remise des récompenses avec Patrice FÈVE, maire de la commune, qui a remis la coupe de Nayemont les Fosses à Marc PHILIPPE de Toul, vainqueur de la première catégorie.

Les résultats :

- ✓ 2<sup>ème</sup> catégorie : Jean-Philippe VEISSE de Frouard
- ✓ 4<sup>ème</sup> catégorie : Pascal VAUCOURT du CC des Ballons ; 2<sup>ème</sup>, Gonzague RETOURNAY de la JECDE
- ✓ 5<sup>ème</sup> catégorie ; Bertrand HUNG de la JECDE.

Les catégories minimales garçons, les cadets, les féminines ont également été récompensés. Ils ont tous pris rendez-vous pour le lundi de Pâques 2012.



Le peloton, encore groupé !

# La vie du village

## Commémoration du 8 mai

Comme chaque année, les habitants de Nayemont les Fosses ainsi que les enfants des écoles sont venus nombreux pour commémorer le 8 mai 1945.

Il y avait également la présence de 5 porte-drapeaux, 3 Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), 10 pompiers, un Véhicule de Première Intervention (VPI) et un Véhicule Tout Usage (VTU).

Le soleil était également au rendez-vous.

Des diplômes du souvenir français ont été remis à Jean-Claude ANDRÉ, premier adjoint, et François DURAIN, deuxième adjoint, pour leur soutien, leur dévouement et leurs nombreux services rendus.



Le défilé et la remise de diplômes à nos adjoints

## Rappel des obligations des propriétaires de chiens "dangereux"

La loi du 20 juin 2008 s'applique depuis le 31 décembre 2009 en ce qui concerne les chiens dangereux.

La Préfecture des Vosges rappelle qu'il a été procédé à la création d'un permis de détention pour les propriétaires de chiens dangereux. La délivrance de ce permis est subordonnée à la production de l'identification et de la vaccination antirabique du chien, d'une assurance

obligatoire garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur, de la stérilisation de l'animal pour les chiens appartenant à la première catégorie, de l'évaluation comportementale du chien par un vétérinaire habilité, de l'attestation d'aptitude à détenir un chien dangereux.

L'attestation est délivrée par un formateur agréé par la Préfecture, à l'issue d'un stage d'une durée de sept heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Les frais y afférent sont à la charge du propriétaire ou du détenteur du chien.

Elle est obligatoire pour :

- ✓ tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie;
- ✓ les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le maire ou le préfet parce que leur

chien est susceptible de présenter un danger ou qu'il a mordu une personne.

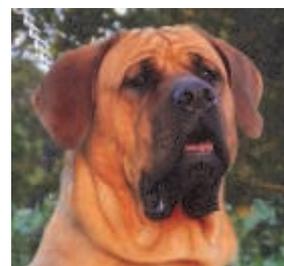
Catégorie 1 - Chiens d'attaque : Pitbull, type American Staffordshire Terrier, type Mastiff, type Tosa.

Catégorie 2 - Chiens de garde et de défense : race American Staffordshire Terrier, race ou type Rottweiler, race Tosa.

Le maire rappelle également qu'il existe une convention municipale d'enlèvement avec la SPA des Moïtresses pour tout animal qui divaguerait dans la commune.



American Staffordshire Terrier



Tosa

# La vie du village

## Rallyes



Un très joli véhicule qui a traversé Nayemont

Notre village a été traversé le 21 mai dernier par un premier rallye automobile, dit "de navigation et de régularité". Il s'agissait de la 12<sup>ème</sup> **virée des cols vosgiens**, organisée par le *Club Alsace et Vieilles Anglaises*. **De très jolies voitures ont** circulé sur nos routes, offrant un spectacle inédit.

Le 1<sup>er</sup> juillet, une seconde manifestation du même type organisée par *Vosges Classic Rallye* passera sur nos routes.

Il est bon de noter que ces manifestations se déroulent sur routes ouvertes à la circulation, dans le strict respect des limitations de vitesse et du code de la route.

## Incendie

Le vendredi 29 avril vers 9<sup>h</sup>00, un voisin aperçoit de la fumée venant de la maison de François KEUSCH. Il ne s'inquiète pas, croyant que celui-ci brûle des mauvaises herbes. Mais en s'approchant, c'est en réalité une épaisse fumée qui sort de la toiture. Les secours sont alertés. François KEUSCH ne s'est rendu compte de rien car il est tranquillement installé en train de lire dans la véranda.

Les pompiers du Centre de Première Intervention (CPI) de Sainte-Marguerite sont intervenus rapidement, bientôt rejoints par ceux de Saint-Dié, Anould et Saulcy-sur-Meurthe. Mais les dégâts sont très importants. François et sa fille ont été relogés dans la famille en attendant que la maison dans laquelle ils vivent depuis plus de 40 ans soit à nouveau habitable.

## Elections

Les 20 et 27 mars derniers se sont déroulées les élections cantonales. Une fois encore, les électeurs de Nayemont se sont mobilisés et les taux de participation se sont révélés beaucoup plus élevés que la moyenne nationale :

- ✓ 1<sup>er</sup> tour : 57,7 % (moyenne nationale de 44,4 %)
- ✓ 2<sup>nd</sup> tour : 55,1 % (moyenne nationale de 45,0 %)

## Sortie des séniors à Kirrwiller

Le 8 juin 2011, le Royal Palace de Kirrwiller a accueilli les séniors de notre commune. Ce somptueux Music Hall, en pleine campagne alsacienne, n'a rien à envier à ses homologues parisiens.

Avec ses deux restaurants où le Chef, un ancien de chez Bocuse, concocte des plats aux saveurs recherchées, avec sa prestigieuse salle de spectacle de 1 000 places, avec sa quarantaine d'artistes de niveau international qui évoluent sur scène, le Royal Palace a offert à nos séniors un merveilleux voyage vers un monde magique où les danseuses dénudées, les numéros visuels de haut niveau, les plumes et les paillettes leur ont laissé des souvenirs mémorables.

## Notre contribution à l'handicap

La commune a commencé le plan **d'accessibilité voirie** devenu obligatoire. Après concertation avec les habitants concernés, nous avons matérialisé 2 emplacements de stationnement réservés à des véhicules conduits par des personnes à mobilité **réduite : à l'aire de loisirs des Goutys** et devant la mairie. On peut rappeler à votre

**bon cœur la collecte de bouchons** en plastique qui fonctionne depuis de nombreuses années sur la commune. Cette collecte de bouchons est pilotée par les écoles. Les dépôts se font toujours à **l'école des Basses-Fosses** et dans le hall de la mairie. Le ramassage se fait en juin et permet de financer des équipements pour des handicapés.



Cette année encore, la collecte de bouchons a été fructueuse



# Loisirs - Associations

## Association ELAN

### La troisième "Marche du Terroir" de Nayemont les Fosses

L'association ELAN a organisé le dimanche 22 mai 2011 à Nayemont les Fosses la célèbre "Marche gourmande" rebaptisée, par le groupe de travail, "Marche du Terroir".

180 personnes, dont une vingtaine d'enfants, ont participé à cette balade ensoleillée de plus de 8 km, tracée par François DURAIN et Jean-Claude ANDRÉ. Le parcours a débuté sur le parking devant le centre de loisirs (Chemin des Goutys). Chaque participant est muni d'un carton, connaissant l'heure de départ de son groupe. Une fois le groupe réuni, il se rendait dans les différents stands répartis sur le territoire.

Le premier arrêt pour l'apéritif, le deuxième pour le barbecue, le troisième pour le plat principal, ensuite le fromage et enfin le dessert où tout le monde a pu se retrouver. Les repas étaient fournis par le traiteur JACQUOT de MOYENMOUTIER.



Récompenses pour le plus âgé...



... et la plus jeune !

Le petit plus : afin d'inciter les participants à observer attentivement l'environnement, mais aussi pour mettre un peu de piment à la journée, chaque participant pouvait remettre les photos (au dos du carton) dans l'ordre du parcours. Quentin GRANDBLAISE, Carole PICHOFF et Maxence JACQUOT ont gagné une inscription gratuite d'une saison pour le tennis. Deux coupes ont été remises par la mairie au plus ancien et au plus jeune marcheur.



Un peu de repos pour ce groupe de marcheurs !

Nous tenons à remercier les organisateurs : Jean-Claude ANDRÉ, Majda BENBIGA, Nicolas et Adel BEN OMRANE, Paul BERARDI, Philippe CONRAUX, Anthony CURIEN, François DURAIN, Frédéric et Romain DUPONNOIS, Killian GLASSER, Maryvonne LAVERGNE, Octavie LEIDINGER, Sarah LOUWET, Anne-Sophie MATHIOT, Agathe PARMENTIER, Mohamed RHRAIDOU, Julien THIBAUT.

### Accueil collectif de mineurs : Centre de loisirs

Les inscriptions pour le centre de loisirs ont démarré. Il fonctionnera du 04 juillet 2011 au 29 juillet 2011.

Il accueillera les enfants de 4 à 12 ans, à partir de 7<sup>h</sup>30 et ce jusqu'à 18<sup>h</sup>00.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, il est possible de s'inscrire au Tennis Club pour la saison 2011 (du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre) auprès de l'association ELAN.

#### Tarifs adultes :

- ✓ Adhésion par famille (si pas encore adhérent aux activités d'ELAN) ..... 10 €
- ✓ Cotisation individuelle "tennis" ..... 30 €
- ✓ Caution (par personne) ..... 15 €

#### Tarifs enfants (moins de 16 ans) :

- ✓ Adhésion par famille (si pas encore adhérent aux activités d'ELAN) ..... 10 €
- ✓ Cotisation individuelle "tennis" ..... 15 €
- ✓ Caution (par personne) ..... 15 €

### Tennis Club



Tarifs invités (week-end ou séjour de 3 jours maximum) :

- ✓ Forfait 1 personne ..... 5 €
- ✓ Forfait 2 personnes ..... 10 €
- ✓ Caution ..... 20 €

#### Tarifs invités (une semaine) :

- ✓ Forfait 1 ou 2 personnes ..... 20 €
- ✓ Caution ..... 20 €

### Association ELAN

1620, Chemin des Goutys  
88100 NAYEMONT LES FOSSES  
Tél. : 03.29.55.59.32  
Portable : 06.28.32.20.68  
Courriel : elan.nayemont@orange.fr



# Loisirs - Associations

## Foyer Rural

### Les marches du Foyer Rural

Connaissant un vrai succès tous les jeudis à 14<sup>h</sup>00, dix-huit à vingt personnes arpentent assidument les sentiers de l'Ormont, sous la conduite de Pascal ROZÉ, guide du Club Vosgien et Président du Foyer Rural.

Fin mai, nous avons fréquenté le massif du Kemberg, puis la Bure et la Madeleine. Ainsi, nous partageons la beauté de notre pays, nos sapins, nos belles vues en observant attentivement le paysage. Le **11 septembre, une marche spéciale** aura lieu au Camp Celtique à 10<sup>h</sup>00 avec la participation des Vosgiens de la plaine.

Bonnes promenades !

### Programme des activités 2011

13 juin 2011 - lundi de Pentecôte :

Repas campagnard avec amis et adhérents. Marche le matin de 10<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00.

2 juillet 2011 :

Chavande. **Samedi en soirée, avec** animations, danses et légendes.

4 septembre 2011 :

Vide grenier. Avec animations.

11 septembre 2011 :

Marche au Camp Celtique. Rassemblement à 9<sup>h</sup>30 à l'aire de loisirs des Goutys, départ à 10<sup>h</sup>00.

15 octobre 2011 :

Loto. En salle. Inscriptions en temps opportun.

4 décembre 2011 :

Saint Nicolas. **Défilé à partir de** 14<sup>h</sup>00. Animations en salle avec les plus jeunes.



## AS Nayemont Football

Rappel des différentes compétitions auxquelles participent les deux équipes de Nayemont les Fosses au sein du Groupement Autonome des Sports Loisirs

(GASL) : le championnat en deux groupes appelés Honneur et Promotion, la coupe des Vosges et la coupe de Lorraine, mettant en lice les équipes vosgiennes et les équipes de Meurthe et Moselle.

La saison 2010/2011 est terminée, nos deux équipes sont dans le groupe Honneur en championnat et terminent respectivement à la première place pour **l'équipe A** et à la cinquième place pour **l'équipe B**.



**Seule l'équipe A reste qualifiée en Coupe** des Vosges. Les demi-finales se sont déroulées le 22 mai 2011 à Senones où **notre équipe fanion a affronté l'équipe de** Jeuxy. Le score final : 0-0. Les tirs au but ont départagé les deux équipes et c'est Nayemont qui l'a emporté. Notre équipe a rencontré en finale de la Coupe des Vosges l'équipe de Girmont le 4 juin et a gagné par 2 buts à 1. Félicitations aux vainqueurs de la Coupe des Vosges 2011.

**Dans l'avenir, il semble qu'on puisse** maintenir un effectif suffisant pour conserver les deux équipes au sein du GASL.

Les footballeurs de l'AS Nayemont Football

# Les écoles

## Sortie à Darney

Le 05 avril dernier, des élèves du RPI sont allés visiter le centre de la préhistoire de Darney.

Après avoir travaillé sur la préhistoire en classe, en début d'année, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont passé une journée à explorer la préhistoire.

Nous avons fait plusieurs groupes pour pouvoir participer à 4 ateliers différents, programmés sur toute la journée.

Nous avons pu découvrir l'art pariétal en peignant des pierres avec des techniques

préhistoriques (charbon, ocre, bâton...) et en fabriquant un bracelet en peau de bête.

Nous avons aussi allumé un feu avec des pierres et du champignon de bois.

Le dernier atelier était un son et lumière qui nous a permis de redécouvrir certaines choses et d'en apprendre de nouvelles.

Cette journée était intéressante et chaque élève est reparti avec ce qu'il avait fabriqué.



Allumer un feu sans allumette : quel défi !

## Sortie en forêt avec les CP

Mardi 5 avril, nous sommes allés dans la forêt communale de Nayemont les Fosses avec M. MICHEL, agent de l'ONF. Nous avons observé la nature (les arbres : bouleaux, chênes, sapins..., les feuilles des arbres, les fleurs...) et il nous a expliqué la différence entre feuillus et résineux.

Matéo a même compté les anneaux d'un arbre : il avait 120 ans !

Ensuite, M. MICHEL nous a montré des crânes de renard, des moulages d'empreintes d'animaux et des plumes d'oiseaux. Il nous a expliqué la vie des animaux dans la forêt.

Avant de rentrer à l'école, on a écouté la nature : il y avait le bruit du vent, des oiseaux...

Cette sortie nous a plu, car nous avons vu beaucoup de choses. Merci à M. MICHEL de nous avoir appris toutes ces choses et aux mamans de nous avoir accompagnés.



Les enfants très attentifs aux explications

## Carnaval

Le carnaval du RPI a eu lieu le 18 mars 2011. Comme chaque année, les enfants ont défilé dans les rues de Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt et ont partagé un bon goûter au centre de loisirs !



Les enfants fêtant le carnaval

# Informations pratiques

## Horaires d'ouverture

### Bibliothèque

Mardi : 17<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>30  
Mercredi : 16<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30  
Samedi : 10<sup>h</sup>00 - 11<sup>h</sup>30

Fermeture du 04 juillet 2011  
au 05 septembre 2011 inclus.

### Mairie

Mercredi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Jeudi : 17<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>00  
Samedi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

Fermeture tous les samedis d'août,  
et du 08 au 20 août 2011 inclus.



Mairie de Nayemont les Fosses  
**150, Allée de la Mairie**

88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42

 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



## Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

## Numéros utiles

Samu : 15                      Gendarmerie : 17

Pompiers : 18                EDF : 0810.333.088

Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



## Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08<sup>h</sup>30 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>30

Samedis : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 15<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

Dimanches et jours fériés : 10<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

**L**e ramassage des ordures ménagères du jeudi 14 juillet 2011 sera reporté au samedi 16 juillet.

**U**n arrêté préfectoral du 01 juin 2011 confirme et rappelle **l'interdiction d'allumer des feux en forêt et à moins de 200 mètres de la forêt et des habitations jusqu'au 15 septembre.** L'approvisionnement en eau ne pose pas de problème actuellement mais nous vous incitons à avoir un comportement citoyen pour ne pas connaître de pénurie cet été.

## Horaires des écoles



Nayemont centre :

08<sup>h</sup>25 - 11<sup>h</sup>15 et 13<sup>h</sup>35 - 16<sup>h</sup>45

Basses-Fosses :

08<sup>h</sup>15 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>45 - 16<sup>h</sup>40

Pair et Grandrupt :

08<sup>h</sup>05 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>55 - 16<sup>h</sup>40

## En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82

*Bonnes vacances à tous...*